

Loyer impaye et degat appartement

Par caresse, le 17/03/2015 à 15:58

Bonjour, j ai une agence immobiliere qui gerer mon appartement. Mon locataire est parti aujourd hui et devait payer le loyer jusqu a mai car il avait un preavis, de plus il a fait beaucoup de degats dans I appartemenT. Puis je me retourner contre I agence pour les loyer et les travaux?

Merci

Par **HOODIA**, le **18/03/2015** à **07:07**

Bonjour,

Votre cas est trop fréquent!

Vous avez un contrat de gestion avec l'agence immobilière et peut etre une assurance loyers impayés et dégâts en croyant à l'époque de la signature qu'il suffirait de percevoir les loyers

. . .

Prenez contact avec un avocat pour avis sur ce contrat et sa résiliation ?